



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2009/L.17
11 décembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Trente et unième session
Copenhague, 8-12 décembre 2009

Point 16 de l'ordre du jour
Rapport de la session

Projet de rapport de la trente et unième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

Rapporteur: M. Kadio Ahossane (Côte d'Ivoire)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trente et unième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue au Centre Bella à Copenhague (Danemark) du 8 au 12 décembre 2009.
2. La Présidente du SBI, M^{me} Liana Bratasida (Indonésie), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Elle a également salué la Vice-Présidente du SBI, M^{me} Nataliya Kushko (Ukraine), et son rapporteur, M. Kadio Ahossane (Côte d'Ivoire).

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 8 décembre, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif renfermant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2009/9).

4. À la même séance, l'ordre du jour ci-après a été adopté, le point 4 b) étant laissé en suspens:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
 3. Communications nationales et données présentées dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2007;
 - b) Rapport de situation sur l'examen des quatrièmes communications nationales et préparatifs en vue de l'examen des cinquièmes communications nationales.
 4. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Fourniture d'un appui financier et technique;
 - b) *Point laissé en suspens*¹;
 - c) Poursuite de la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 12 de la Convention.
 5. Mécanisme financier de la Convention:
 - a) Quatrième examen du mécanisme financier;
 - b) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial;
 - c) Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques.
 6. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - a) Bilan de l'application de la décision 1/CP.10;
 - b) Questions concernant les pays les moins avancés.
 7. Mise au point et transfert de technologies.
 8. Renforcement des capacités au titre de la Convention.

¹ Faute de consensus pour l'inscrire à l'ordre du jour, ce point a été laissé en suspens. Sur proposition de la Présidente, le SBI a décidé de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-deuxième session.

9. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
10. Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont aussi parties au Protocole de Kyoto.
11. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
12. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
13. Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto.
14. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009;
 - b) Examen périodique des fonctions et activités du secrétariat;
 - c) Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto.
15. Questions diverses.
16. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 15 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 16 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx décembre, le SBI a examiné le projet de rapport de sa trente et unième session (FCCC/SBI/2009/L.17). À la même séance, sur proposition de la Présidente, le SBI a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport de la session, avec le concours du secrétariat et suivant les indications de la Présidente.

Annexes

(À compléter)
